

Madame, Monsieur,

Pour votre information,

1) La collecte des encombrants (Bac avec couvercle jaune) commence la semaine prochaine (Vendredi) Il est conseillé de déposer votre bac à l'endroit habituel le jeudi soir après 19h00. Un calendrier a été réalisé pour 2023 (voir en pièce jointe). La colonne de tri va être maintenue environ 1 trimestre aux endroits habituels sauf à l'entrée du camping. Les colonnes de tri et bacs sur le parking du restaurant sont désormais réservés exclusivement aux deux établissements.

2) Les travaux de génie civil concernant le développement de la fibre optique reprennent la semaine prochaine et ne devraient plus occasionner de gêne importante. La réalisation du revêtement sera réalisé à partir de la semaine 3.

3) Le Conseil Départemental de la Manche met en place un nouveau Programme d'Intérêt Général (PIG) de lutte contre la précarité énergétique, d'adaptation des logements à la perte d'autonomie des occupants et de rénovation de logement ancien et vétuste, en partenariat avec l'Anah et l'Etat.

Grâce à ce dispositif, **des aides financières et techniques** sont apportées aux propriétaires occupants ou bailleurs pour leur permettre d'effectuer **des travaux de rénovation thermique dans leur logement** (isolation, chauffage ...), des **travaux d'adaptation** liés à la perte d'autonomie des occupants ou de **rénovation de logement ancien et vétuste**.

Sur 3 ans, il est prévu de financer sous certaines conditions, des travaux d'amélioration ainsi que l'ingénierie nécessaire à la réalisation des travaux pour **1 755 logements et 5 copropriétés**. Le CDHAT et SOLIHA ont été chargés par le Conseil Départemental d'animer ce dispositif sur votre territoire, d'accompagner les porteurs de projets (cet accompagnement, pris en charge financièrement par le Conseil Départemental, ne fera l'objet d'aucune facturation) et d'organiser une permanence bimestrielle **sur rendez-vous**, sur une grande majorité des anciens chefs-lieux de canton.

En accord entre le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération du Cotentin, les **prochaines permanences** auront lieu :

Le 2 janvier 2023 (Permanence uniquement sur rendez-vous)

A la Maison des services – 22 rue de Poterie à VALOGNES

De 9h30 à 12h30

Le 5 janvier 2023 (Permanence uniquement sur rendez-vous)

Dans les locaux du CDHAT – 52 rue de l'ancien quai à CHERBOURG EN COTENTIN

De 09h00 à 12h00

Le 6 janvier 2023 (Permanence uniquement sur rendez-vous)

A la Maison des Services Publics – 1 Place de la Mairie à BEAUMONT-HAGUE

De 9h30 à 12h30

Le 20 janvier 2023 (Permanence uniquement sur rendez-vous)

Au Pôle de proximité Côte des Isles – 15 rue de Becqueret à BARNEVILLE-CARTERET

De 9h30 à 12h30

Le 27 janvier 2023 (Permanence uniquement sur rendez-vous)

Au Pôle de proximité du Val de Saire – 15 rue du stade à QUETTEHOU

De 9h30 à 12h30

Pendant cette permanence, un chargé d'opération pourra conseiller et informer gratuitement et sans engagement les propriétaires souhaitant réaliser des travaux, sur les conditions et les aides mobilisables : Aides de l'Anah, de l'Etat, du Conseil Départemental, de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, l'éco-prêt à taux 0 ... pouvant atteindre sous certaines conditions et dans certains cas jusqu'à **80% des dépenses**.

Pour toutes informations complémentaires, les propriétaires peuvent contacter en dehors de la permanence les opérateurs au 02.33.75.64.24.

Pour information, vous trouverez ci-joint en format PDF une affiche et un dépliant concernant ce nouveau programme. (Pièces jointes)

Bon réveillon.

Bien cordialement.

Thierry GERVAISE

Maire

2, Les grands chemins

50330 MAUPERTUS SUR MER

0233220213